



DEGRENNE
P A R I S

DEGRENNE ANNONCE LE REMBOURSEMENT DE SES DETTES BANCAIRES FRANÇAISES PAR ANTICIPATION

Paris, le 12 octobre 2017

Conformément à ce qui avait été annoncé en juillet 2017 au moment de la publication des comptes, le Groupe Guy Degrenne a effectué un remboursement de ses dettes bancaires françaises au titre des lignes de crédit à moyen terme, pour solde de tout compte.

Ce remboursement de 3,3 millions d'euros a été réalisé en date du 11 octobre 2017, au moyen de fonds mis à la disposition de la société par son actionnaire majoritaire Diversita .

Par ailleurs, lors du Conseil d'Administration du 11 juillet 2017, Diversita s'est engagée à apporter en compte courant à la Société les fonds nécessaires au financement de l'activité et des investissements du Groupe au cours des 12 prochains mois, dans la limite d'un montant global de 10 M€ (en ce compris les 3,3 millions d'euros précités).

L'accord a été homologué auprès du Tribunal de Commerce de Caen en date du 6 octobre 2017.

Prochains rendez-vous :

Chiffre d'Affaires du second trimestre et du premier semestre 2017- 2018 : 24 octobre 2017

Résultats semestriels 2017 - 2018 : 12 décembre 2017

Pour toute information, vous pouvez vous adresser à la Direction Financière
rue Guy Degrenne, 14502 Vire Cedex - France
e-mail : relationsinvestisseurs@degrenne.fr
web: http://www.degrenne.fr/groupe/relations_investisseurs

www.degrenne.fr

DEGRENNE PARIS
rue Guy Degrenne - CS 50056 - 14502 Vire Cedex
89 rue La Boétie - 75008 Paris
FRANCE